

POLITIQUE DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS

SÉCURITÉ

Notre site du Champ Rouge, situé dans la zone d'aménagement concerté, représente une préoccupation majeure de **DERET Logistique**.

À ce titre, **DERET Logistique** s'engage à améliorer en permanence son organisation pour assurer un niveau élevé de protection de l'environnement, et ainsi maîtriser les dangers liés aux accidents majeurs.

Les orientations de notre engagement s'articulent autour de trois principaux objectifs :

- Prévenir toutes les éventuelles situations accidentelles et les risques associés.
- Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement.
- Maintenir les systèmes de gestion et les installations en état de conformité pour assurer leur efficacité et leur fiabilité.

Ces objectifs sont déclinés au sein de la société, en accord avec les exigences réglementaires, arrêtés préfectoraux, arrêtés ministériels, et pilotés par le responsable SGS.

À ce titre, la Direction et l'ensemble de l'équipe managériale de **DERET Logistique**, s'engagent :

- à mettre en œuvre toute la formation et la prévention nécessaires afin d'éviter tout accident,
- à mettre en place les moyens humains et financiers afin d'assurer l'efficacité et la pérennité du Système de Gestion de la Sécurité.

Saran, le 01/07/2016



Alexandre PASSILLY
Directeur Général